

Procès-verbal du conseil d'école de l'école La Soldanelle

Présents :

Enseignantes : Claire Bolsguérin, Claire Nieszporek, Angélique Annereau, Anne-Marie Coffy et Karine Salaün.

Mairie : Wiebke Silve (déléguée aux affaires scolaires).

Représentantes parents d'élèves : Julie Boetto, Pauline Allard et Pamela Lemonnier.

ATSEM : Mélanie Jamals.

Excusés : Rachel Eyssautier (IEN), Laurence Bosseins (responsable vie scolaire) et Gilbert Boyer (DDEN).

Préambule :

L'équipe pédagogique informe les parents que Mme Annereau est prolongée dans son mi-temps et est remplacée les jeudi et vendredi par Mme Chave jusqu'à fin mai.

1) Le bilan des exercices de sécurité.

- Exercice PPMS le 26/01/2023 à 9h30. Scénario : séisme.

Les élèves se sont protégés (sous les tables, contre les murs...) et l'exercice s'est bien déroulé dans l'ensemble (pas d'anxiété visible chez les enfants). Le temps de l'exercice a été un peu long pour des maternelles (4 min 30 s) et le niveau sonore de l'alerte est un peu bas. Mme Bosseins appellera la société My Keeper pour modifier éventuellement le volume.

- Exercice Incendie le 2/03/2023. L'alerte a été donnée par « surprise » (aucun personnel ni élèves informés). L'école est évacuée toujours rapidement : moins de 3 min mais quelques dysfonctionnements ont été relevés : portes pas toutes fermées, vérification des WC à l'entrée du bloc et pas au fond, bloc-porte du hall qui oblige l'enseignante à tenir la porte, sonnerie très forte qui crée des pleurs, arrêt de l'alarme toujours difficile.

Karine Salaün fera une note à l'équipe dans la semaine pour rappeler les consignes essentielles et un entraînement sera réalisé le jour de la pré rentrée lorsqu'il n'y a pas d'élève dans l'école afin que chaque membre de l'équipe teste le dispositif (déclenchement et arrêt). La mairie va réinstaller un bloque porte très rapidement.

En conseil des maîtres, les enseignantes décideront peut être également de prévenir les élèves anxieux.

2) Un point intermédiaire sur la coopérative scolaire (depuis la rentrée de septembre).

Retrait pour les coopératives de classe : 970 euros.

Adhésion et assurances OCCE : 300 euros

Dépenses éducatives : 1400 euros (transports/spectacles/abonnements/cinéma..)

Dépenses biens durables : 1000 euros

Dons des familles versement 1 : 1440 euros

Dons des familles versement 2 : 740 euros

Don exceptionnel de l'APE : 1170 euros. Cette somme a été dépensée pour du matériel durable dans chaque classe.

Mme Silve annonce que l'augmentation de 2 euros par élève pour les fournitures scolaires octroyée l'année dernière va certainement être reconduite après le vote du budget ce jeudi 30/03.

3) La santé scolaire.

Les visites de la PMI ont eu lieu début décembre : test visuel et de langage pour les 3/4 ans (selon le mois de naissance). Un courrier a été adressé aux familles pour demander un bilan ophtalmologique. Pour certains enfants, un bilan chez l'orthophoniste a été demandé.

Un prochain bilan plus général de santé aura lieu à l'école avec la présence des parents.

A noter : Il y a toujours une infirmière à la PMI mais il n'y a plus de médecin d'où l'importance renforcée de la présence d'un médecin scolaire à Embrun.

Visite par la médecine scolaire de tous les futurs CP. Cette visite est proposée à l'Ecole Pasteur en présence des parents fin mars et début avril.

4) Les travaux et les achats de l'école.

Les travaux à effectuer

- Mettre un cale-porte (porte du hall) : la mairie va l'installer.
 - Poncer et vernir la table bois extérieure : à demander au Lycée Alpes et Durance.
 - Reboucher/fixer le plot béton de la cour de récré : les ST vont s'en occuper. Une photo a été fournie.
 - Mi-mai : installer les voiles d'ombrage dans la cour et mettre des accroches fixes : à voir avec le directeur technique Thomas Troupin lors d'une visite d'école début mai à la récréation de 10h00.
 - Quelles solutions pour se couper de la chaleur cet été ? M. Troupin et M. Audier viendront avant juin pour étudier les solutions techniques. Les enseignantes ne peuvent faire des installations de fortune (carton sur les fenêtres, ..etc)
- Réparation 3 vélos (bas escalier).
- Nettoyage/sécurisation petit jardin pour en profiter aux beaux jours (bois/compost/..).
 - Le voyant sortie de secours salle polyvalente à l'étage dysfonctionne (il clignote et dérange les enfants qui sont au repos).
 - Crochets des blouses de peinture salle 17 à changer (ils sont cassés).
 - Salle 7 : changer les rails bas du placard haut (le grand à gauche).
 - Salle des ATSEM : réfection du mur qui s'effrite et peinture (cet été?) : les gros travaux de l'été seront programmés début mai.
 - Peinture WC et couloir du bas= en blanc l (cet été?) les gros travaux de l'été seront décidés début mai.

- Un plafonnier dans le hall ne fonctionne pas.
- Deux baguettes en bois à recoller (salle polyvalente à l'étage).
- Le cerisier a des branches mortes ; il faudrait venir les couper.

Le déneigement de la cour est à revoir : dans les 72 heures, déneigement souhaité avec des tas exposés au soleil. Voir avec M. Audier si besoin l'hiver prochain.

Le réglage des radiateurs/le bilan énergétique engagé par la commune a-t-il été réalisé ? Oui. Attention ! Le radiateur de la salle de motricité est encore bloqué.

Ballon eau chaude salle 8 : pourra-t-il être installé ? Oui. Malgré les efforts de sobriété énergétique, les écoles maternelles doivent pouvoir avoir de l'eau chaude.

Important : l'école souhaite avoir accès à internet à l'étage à la rentrée de septembre ainsi qu'un branchement téléphone afin de « décharger » les enseignantes du bas qui répondent beaucoup au téléphone et ouvrent le portail. La mairie va étudier la faisabilité de la demande.

Les achats effectués	Les achats à envisager
<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans le numérique : l'école a bénéficié du plan de relance. <p>L'école dispose de 2 écrans qui servent de support, et chaque classe dispose d'une tablette.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mairie a pourvu les écoles de nouveaux photocopieurs couleur et l'équipe remercie la commune pour cet investissement très pratique. - Achat de pelles à neige. - Achat d'une enceinte pour la classe de MS/GS2. 	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de caoutchouc pince-doigt sur la porte d'entrée côté direction. - Tours de ventilation (4, soit une par classe) : pas possible au regard du plan de sobriété de la commune. Les actions doivent porter sur la « prévention de la chaleur » dans le bâtiment. - Rideau de douche (rdc). - Système de pommeau pour remplir les seaux de lavage des sols sans avoir à les soulever. - Tuyau d'arrosage (pour rafraîchir la cour et « brumiser » les élèves). <p>1 ou 2 vélos pour le cycle «savoir rouler» à la rentrée ?</p>

5) La programmation PEAC et EPS pour les périodes 4 et 5.

La programmation en Education Artistique et Culturelle est présentée par une diapo présentant « l'attestation EAC » d'un élève de GS. Cette attestation est communiquée à l'école Cézanne en fin d'année et retrace le parcours de l'élève à l'école maternelle. Par souci d'économie papier, elle n'est pas donnée aux familles.

Cinéma : 1 court métrage pour tous les élèves de l'école le vendredi 25 mai « La chasse à l'ours » (42 min).

Bilan de la sortie théâtre La Passerelle pour la classe MS/GS1 Claire Boisguérin : une sortie qui apporte beaucoup aux élèves car la représentation est « travaillée »/ « discutée » en amont. C'est souvent la première sortie au théâtre pour les enfants. Il n'y a pas eu de difficulté malgré la journée de manifestation.

La programmation EPS :

La piscine :

MS/GS1 Claire Boisguérin: mardi matin et vendredi après-midi du 11 avril au 26 mai.

MS/GS2 Angélique Annereau : lundi matin et jeudi après-midi du 30 mai au 23 juin.

PS/MS Claire Nieszporek : lundi et jeudi matin du 30 mai au 23 juin.

4 nouveaux parents ont passé et réussi le test en vue de la demande d'agrément : merci à eux ! Il manque cependant des parents pour encadrer les séances. L'école va donc communiquer à l'ensemble des parents et proposer aux parents de PS de passer le test au mois de mai.

La grimpe : l'école est en attente des dates du retour de Martine Fourrat pour la maintien ou pas des séances.

Pour la classe de PS Karline Salaün : Jeudi matin

Pour la classe de PS/MS Claire Nieszporek : mardi matin

Au moins un parent accompagnateur sera demandé pour aider à l'encadrement (groupes à deux endroits distincts : salle La poudrière et Jardin de La Poudrière).

6) Les projets de fin d'année.

La kermesse : vendredi 23 juin (si mauvais temps, report au 30).

Une kermesse sera organisée le vendredi après-midi par l'APE avec l'aide de quelques parents et des enseignantes. Les élèves de la maternelle et leurs parents seront ensuite invités à assister au spectacle de fin d'année de l'école Cézanne à partir de 17h. Ce spectacle sera suivi d'un repas pour lequel il y aura une inscription (traiteur/pizzas...).

Le projet de nuitée en PS : 6/7 juin 2023.

Les objectifs du projet :

- Donner des repères sur 24h00 à l'école (travail autour de la structuration du temps).
- Favoriser l'autonomie (dormir en dehors du domicile, changer ses rituels, ranger ses affaires...).
- Être sensibilisé à une alimentation équilibrée et appliquer les règles d'hygiène.

L'organisation de la nuitée :

Encadrement par 3 adultes. Le conseil des maîtres a validé le projet et le montant= 200 euros environ.

Le dossier est constitué et l'école a eu les autorisations de la mairie.

Entre 2 et 4 enfants ne participeront pas au projet sur un total de 20.

Une réunion d'information sera proposée aux parents début mai.

Le conseil d'école décide de ne pas demander de participation financière aux familles car les dépenses sont minimales (150 à 200 euros pour les denrées alimentaires et le tarif pour la venue d'un conteur si les enseignantes trouvent).

7) Les effectifs de la rentrée 2023/2024.

PS : 28 MS : 26 GS : 27

Total = 81 élèves soit 20,25 élèves par classe.

Pour information, il n'est pas prévu d'ouverture/fermeture de classe sur la commune d'Embrun pour la rentrée 2023/2024.

8) La collation à l'école en réponse aux parents.

Après « enquête » auprès des écoles du secteur et discussions en conseil des maîtres, l'équipe pédagogique entérine qu'il n'y aura pas de collation le matin à l'école :

- l'école maternelle reste un lieu de « vivre ensemble » et l'équipe pédagogique ne souhaite pas de collations individuelles apportées par les parents (oublis fréquents et individualité des mets apportés qui créent de l'injustice au niveau des enfants).
- la collation collective avec la préparation par les ATSEM est exclue car les enseignantes ne veulent pas se « séparer » de leurs binômes. Les ATSEM ont par ailleurs un emploi du temps déjà très chargé.
- aucune formule de collation proposée à l'école maternelle dans le secteur n'est satisfaisante et l'école ne veut pas rentrer dans cette nouvelle gestion pour le peu que cela pourrait apporter (les demandes des familles sont exceptionnelles).

Intervention de la mairie : La Soldanelle a toujours prévenu la mairie dans les temps concernant le nombre de grévistes et cela est important, notamment pour annuler si possible les repas et éviter le gaspillage alimentaire.

Fin de la séance : 18h45

Date du conseil d'école : lundi 19 juin 2023 à 17h00.

La directrice, Karine Salaün


ÉCOLE MATERNELLE
La Soldanelle
Av. Alexandre Didier
05200 EMBRUN
Tél. 04 92 43 11 29

La mairie, Wiebke Silve



MAIRIE D'EMBRUN (H.A.)
* VESCOLAIRE *